

PV N°1/21-22

Décisions envoyées le mercredi 09/02/2022, attente du délai des 7 jours pour faire appel de la décision afin de publier les informations

Séance du mardi 25 janvier 2022

Dossier 2122-01 : SANS SUITE

- Officiel de VOISINS

Dossier 2122-04 : AVERTISSEMENT

- Club d'AUBERGENVILLE
- Motif : Fraude sur constitution de licence
- Moment : Novembre 2021
- Qualification : Atteintes à l'éthique du sport

Dossier 2122-05 : 13 mois de suspension dont 12 mois de sursis

- Joueur d'AUBERGENVILLE
- Motif : Fraude sur constitution de licence
- Moment : Novembre 2021
- Qualification : Atteintes à l'éthique du sport
- Probatoire : 24 mois

Dossier 2122-06 : 1 date de suspension ferme

- Officiel responsable de salle de HOUILLES-LE VESINET-CARRIERES
- Motif : Comportement inapproprié, atteinte aux personnes
- Moment : Pendant la rencontre.
- Qualification : Invectives
- Probatoire : 3 mois

Dossier 2122-07 : 3 dates de suspension dont 1 date de sursis

- Joueur de PLAISIR
- Motif : Atteinte aux personnes, menace l'arbitre
- Moment : Pendant la rencontre.
- Qualification : Menaces verbales
- Probatoire : 3 mois